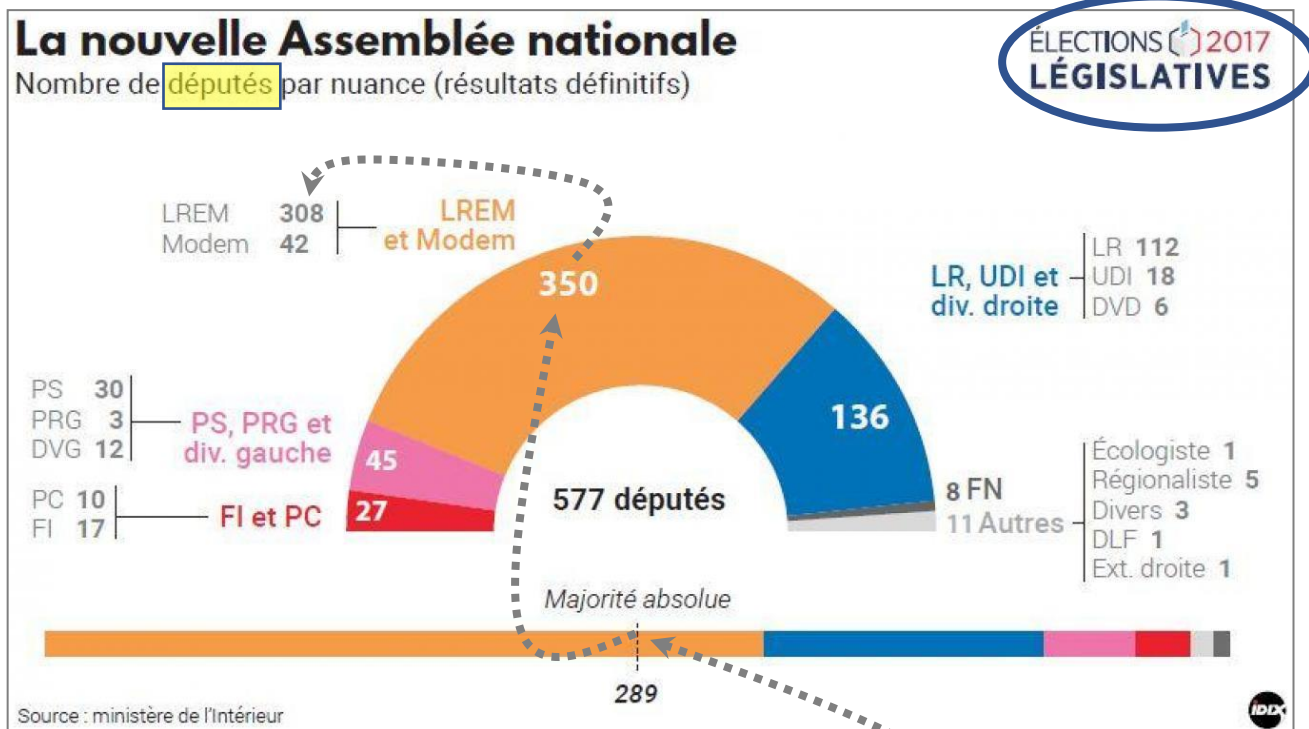


Le dernier renouvellement du pouvoir législatif en 2017

Comment se compose la dernière assemblée nationale ?



1°- Entoure sur le document le nom des élections qui ont permis de composer cette assemblée. Surligne le nom des élus qui la composent. Quelle autre assemblée exerce le pouvoir législatif ? *L'autre assemblée est le Sénat*

2°- Dans quel parti politique le Premier Ministre a été choisi ? Pourquoi ? *Il est choisi dans La République En Marche, le parti qui détient la majorité absolue à l'assemblée nationale*

3°- Relève les autres partis politiques :

a) de gauche : *Le PS (Parti Socialiste), le PRG (Parti Radical de Gauche), les Divers Gauches (DVG), la FI (France Insoumise) et le PC (Parti communiste)*

b) de droite : *LR (Les Républicains) UDI (Union des Démocrates Indépendant) les Divers droite, le FN (Front National) devenu RN (Rassemblement National) à l'extrême droite*

A noter également le modem, un parti de centre droit, allié de LREM et les écologistes peu représentés avec un député de EELV (Europe Ecologie les Verts)

4°- Il y a eu dans l'histoire récente de la Vème République des périodes de **cohabitation**. Reprends le questionnaire de la première fiche d'activités de ce chapitre afin de définir cette situation :

Une cohabitation est une période de gouvernement où le pouvoir exécutif est partagé entre un président et un premier ministre, issus de partis politiques opposés

Est-ce le cas actuellement ? Pourquoi est-ce devenu presque impossible ?

Non, ce n'est pas le cas actuellement car le président et le premier ministre sont du même parti politique. La cohabitation est devenue improbable depuis que la durée du mandat présidentiel a été ramené à 5 ans comme pour les députés de l'Assemblée Nationale. Les élections présidentielles et les élections législatives ont lieu la même année. Le président récemment élu dissout l'Assemblée Nationale peu après sa victoire et, dans l'histoire de la Vème République, les élections législatives qui ont lieu quelques semaines après, ont toujours donné la majorité absolue au parti du nouveau président.

Remarque : Qui est le député de notre circonscription ?

M. Jean Paul Lecoq, député de la 8^e circonscription de Seine-Maritime, membre de la Gauche Démocratique et Républicaine affilié au Parti Communiste.